



**RAPPORT DE L'ATELIER NATIONAL SUR L'INTEGRATION DES POLITIQUES
DE REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE ET D'ADAPTATION AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE AUX NIVEAUX LOCAL, NATIONAL ET
TRANSFRONTIERE DANS LE BASSIN DE LA VOLTA AU TOGO**



Sommaire

Liste des sigles et abréviations	ii
Liste des tableaux	iii
1. Introduction	1
2. Gestion sociale de l'atelier	2
2.1. Cérémonie d'ouverture	2
2.2. Présidium de l'atelier	3
2.3. Participant(e)s à l'atelier	3
2.4. Adoption de l'agenda de l'atelier	3
3. Déroulement des travaux et synthèse des échanges	4
3.1. Rappel des objectifs et des résultats	4
3.2. Approche méthodologique	5
3.3. Communications	5
3.4. Résultats des travaux de groupes	8
3.5. Synthèse des observations et suggestions	33
4. Clôture de l'atelier	33
5. Conclusions et recommandations	34
Annexes	I
Annexe 1 : Liste des participant(e)s à l'atelier	I
Annexe 2 : Agenda de l'atelier	VIII
Annexe 3 : Listes des participants par groupe de travail	X
Annexe 4 : Résultats des travaux de groupes	XI
Annexe 5 : Présentations	XXXVIII

Liste des sigles et abréviations

ABV	Autorité du Bassin de la Volta
ACC	Adaptation aux changements climatiques
AGR	Activités génératrices de revenus
CRA	Centre Régional AGHRYMET
ANAMET	Agence Nationale de la Météorologie Nationale
ANPC	Agence Nationale de la Protection Civile
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CEDEAO	Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CITES	Convention sur le Commerce international des espèces de la faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CLE	Comités Locaux de l'Eau
DRE	Direction des Ressources en Eau
GIEC	Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GIRIS	Gestion intégrée des risques des inondations et de la sécheresse
HIMO	Haute intensité de main-d'œuvre
ICAT	Institut de Conseil et d'Appui Technique
ITRA	Institut Togolais de Recherche Agronomique
OMM	Organisation Météorologique Mondiale
ONG	Organisation Non gouvernementale
PANGIRE	Programme National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PANSEA	Plan d'Actions National pour le Secteur de l'Eau et de l'Assainissement
PNA	Plan National d'Adaptation
PNE	Politique Nationale de l'Eau
PNGE	Programme National de Gestion de l'Environnement
PNIERN	Programme National d'Investissements pour l'Environnement et les Ressources Naturelles
PRCGE	Programme de Renforcement des Capacités de Gestion de l'Environnement
RRC	Réduction des risques de catastrophe
SAGE	Schémas d'aménagement et de gestion de l'eau
SDAGE	Schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau
SNDD	Stratégie Nationale de Développement Durable
SNDDA	Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Aquaculture au Togo
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
VFDM	Volta Flood and Drought Management

Liste des tableaux

Tableau 1 : Synthèse des questions et observations sur lors des échanges après les présentations	7
Tableau 2 : Actualisation du répertoire des Politiques, plans et directives, ainsi que des orientations de RRC et d'ACC par niveau géographique dans le bassin de la Volta	9
Tableau 3 : Analyse de l'intégration des politiques, des plans et de directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontière dans le bassin de la Volta et propositions des actions pour une amélioration	16
Tableau 4 : Propositions d'actions (y compris de renforcement des capacités) à mettre en place pour l'intégration et une mise en œuvre effectives des politiques, des plans et des directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontière, dans une synergie intersectorielle dans le BV	29

1. Introduction

La problématique de gestion durable des risques de catastrophes constitue aujourd’hui l’un des défis majeurs pour les pays en développement et particulièrement ceux de l’Afrique sub-saharienne. En Afrique de l’Ouest et particulièrement dans le bassin de la Volta, les récentes décennies ont été marquées par une augmentation de la fréquence des catastrophes liées aux aléas hydrométéorologiques tels que les inondations et les sécheresses avec des conséquences environnementales et socio-économiques considérables mettant ainsi en cause les efforts de développement. Selon le sixième rapport du Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (IPCC, 2022), cette recrudescence des catastrophes attribuée en grande partie aux effets des changements climatiques (IPCC, 2022 ; WMO, 2021 ; Zachariah et al., 2022) devrait s’amplifier en fréquence et en intensité à la fin du siècle (IPCC AR6 - Trisos et al., 2022). Face à cette situation, il est primordial pour ces pays d’entreprendre des actions devant contribuer à réduire les risques des populations et à accroître leur résilience notamment la mise en place et le renforcement des systèmes d’alertes précoce ainsi que l’élaboration des stratégies et plans de réduction des risques de catastrophes.

C'est dans cette optique que l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) et le Partenariat mondial pour l'eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO) ont développé et mis en œuvre ensemble avec les structures nationales compétentes des états membres de l'ABV le projet intitulé "Intégrer la gestion des inondations et de la sécheresse et l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta (VFDM)" en vue de renforcer la résilience des pays partageant le bassin de la Volta (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Togo) aux risques d'inondations et de sécheresse et d'assurer un développement socio-économique durable. L'objectif du projet est d'aider les six pays du bassin de la Volta à mettre en œuvre des actions coordonnées et conjointes pour améliorer leur système d'alerte précoce (SAP) et leurs plans de gestion au niveau régional, national et local. Ce projet, financé par le Fonds d'Adaptation (FA) et mis en œuvre depuis juin 2019, a permis de mettre en place une plateforme de prévision et d'alerte aux inondations et de renforcer les capacités des structures nationales dans l'utilisation de cette plateforme. De plus, les bulletins d'information sont produits par l'ABV et les structures nationales en charge de l'hydrologie, de la météorologie, de la protection civile et de l'agriculture et une stratégie régionale de gestion intégrée des risques des inondations et de la sécheresse dans le bassin de la Volta a été élaborée.

Pour atteindre davantage les objectifs fixés du projet et surtout assurer la durabilité des actions entreprises et leurs impacts, il importe d'améliorer le cadre politique et institutionnel ainsi que les outils et instruments de gestion intégrée à long terme des inondations et sécheresse, renforcer les capacités des acteurs et des décideurs sur l'utilisation de politiques, stratégies, plans et instruments puis mettre en place un cadre soutenu de collaboration pour s'assurer que les politiques, stratégies, outils et instruments développés sont acceptés par l'ensemble des acteurs. C'est dans cette perspective que l'OMM, l'ABV et le GWP-AO se sont proposés de recruter dans chaque état membre de l'ABV un consultant pour effectuer une « mission de renforcement des capacités politiques, institutionnelles et organisationnelles de gestion intégrée des risques des inondations et de la sécheresse (GIRIS) dans le bassin de la Volta ».

Dans le cadre de cette mission, il est prévu que le Consultant national fasse une revue documentaire, des visites de terrain et des entretiens avec les acteurs pour faire un état des lieux des textes existants et recueillir les perceptions des communautés locales ainsi que les stratégies endogènes de GIRIS et d'adaptation aux changements climatiques. Les résultats ainsi obtenus devront être présentés aux acteurs lors d'un atelier local puis deux ateliers nationaux respectivement sur l'intégration des politiques et les bonnes pratiques de GIRIS et d'ACC.

C'est ainsi qu'après une revue de la littérature et la concertation des acteurs au niveau central entre le 23 février et le 15 mars 2024, une visite de terrain au niveau des sites pilotes et la concertation des acteurs locaux ont été effectuées entre le 18 et le 22 mars 2024. Les acteurs locaux concernés sont les services déconcentrés, les mairies, les plateformes locales de gestion des risques de catastrophes, les organisations non gouvernementales (ONGs) présentes dans la zone et intervenant dans la gestion des risques de catastrophes ainsi que les organisations paysannes. Lors des visites de terrain dans les sites pilotes, des entretiens individuels et en focus group ont été effectués avec les communautés locales et au total, 221 personnes et 10 organisations paysannes ont été consultées à raison de 104 personnes à Daoudé et 117 à Katchamba. A la suite de ces concertations, un atelier local a été organisé à Kara les 2 et 3 mai 2024 pour présenter les résultats de revue de la littérature et de visite de terrain aux acteurs locaux pour recueillir leur retour et suggestions d'amélioration sur les stratégies de gestion intégrée des risques des inondations et de la sécheresse, le SAP VOLTALARM et les autres documents d'orientation sur la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation aux changements climatiques dans le bassin de la Volta au Togo. Cet atelier local a été suivi par un atelier national les 6 et 7 mai 2024 sur l'intégration des politiques de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques aux niveaux local, national et transfrontière dans le bassin de la Volta.

Le présent rapport récapitule le déroulement des activités de l'atelier national sur l'intégration des politiques de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques aux niveaux local, national et transfrontière dans le bassin de la Volta ainsi que les résultats qui en sont issus.

2. Gestion sociale de l'atelier

2.1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'intervention de trois personnes : le Directeur Exécutif de l'organisation non gouvernementale (ONG) Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE), le chargé de projet du Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO) et la représentante du Directeur Exécutif de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV).

Dans son allocution introductory, Directeur Exécutif de l'ONG JVE, M. Séna ALOUKA, a souhaité la cordiale bienvenue à tous les participants avant de définir le contexte du projet et retracer le cadre de l'atelier qui constitue une opportunité pour identifier les actions de renforcement des capacités pour leur mise en œuvre dans le cadre des activités qui se poursuivront après le projet VFDM. Il a ensuite invité les participants à donner le maximum d'eux pour contribuer à l'atteinte des objectifs fixés de l'atelier.

L'assistance a ensuite suivi les mots de circonstance du chargé de projet du GWP-AO M. Maxime TEBLEKOU qui a remercié l'ONG et la DRE pour l'organisation de l'atelier ainsi que les participants pour leur disponibilité à contribuer à l'amélioration de la résilience des communautés du bassin. Il a aussi remercié les autorités compétentes pour leur engagement continu pour la gestion intégrée des risques de catastrophes et la gestion durable des ressources en eau dans le bassin avant d'inviter les participants à faire des propositions concrètes qui puissent orienter les prochaines activités pour le renforcement de la résilience des communautés.

Enfin, Madame Mushiirah Farida KONE, représentante du Directeur Exécutif de l'ABV a remercié l'ensemble des organisateurs et des participants pour la tenue de l'atelier et précisé que les activités prévues vont inévitablement contribuer aux multiples efforts des pays bénéficiaires du bassin de la Volta dans la recherche du bien-être de leurs populations.

2.2. Présidium de l'atelier

Après la séance d'ouverture de l'atelier, un présidium a été mis en place pour gérer les activités prévues sur les deux jours. Le présidium est composé de :

- Monsieur Kouakou SEWA, hydrogéologue à la Direction des Ressources en Eaux ; Président
- Dr Mouhamed IDRISOU, Hydrologue-Hydrogéologue, Directeur Scientifique du Centre Ouest-Africain de Service Scientifique sur le Changement Climatique et l'Utilisation Adaptée des Terres (WASCAL) à l'Université de Lomé ; Vice-Président
- Monsieur Sandro Wolanya AGBELI, Socio-Anthropologue, Chargé de programme à la Coordination des Organisations Féminines du Togo (COFET) ; Rapporteur

2.3. Participant(e)s à l'atelier

L'atelier a connu la participation d'une quarantaine de personnes dont 13 femmes venant entre autres des directions centrales et régionales, des ministères, des services déconcentrés, des ONGs, des organisations paysannes et de l'Université de Lomé. La liste des participants est jointe en Annexe 1.

2.4. Adoption de l'agenda de l'atelier

L'agenda de l'atelier présenté par le présidium et adopté par les participants est joint en Annexe 2. Il porte principalement sur les points suivants :

- la présentation de la note conceptuelle de l'atelier ;
- la présentation des résultats sur les politiques, plans et directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontière dans le bassin de la Volta ;
- la constitution des groupes de travail ;
- la présentation des termes de référence des travaux de groupe ;
- les travaux de groupes sur l'actualisation du répertoire des politiques, plans et directives, ainsi que des orientations de RRC et d'ACC par niveau géographique dans le bassin de la Volta (Session 1)

et l'intégration des politiques, des plans et de directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontière dans le bassin de la Volta (Session 2) ;

- la présentation sur le mécanisme de coordination et de collaboration institutionnelles sur la mise en œuvre des politiques, plans et directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontière dans le bassin de la Volta ;
- les travaux de groupe sur les mécanismes existants de coordination et de collaboration institutionnelles pour la mise en œuvre des politiques, des plans et des directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontière dans le bassin de la Volta ;
- la restitution des résultats des travaux de groupes ;
- les débats et recommandations ;
- la clôture de l'atelier.

3. Déroulement des travaux et synthèse des échanges

Les travaux ont commencé par la présentation des termes de références de l'atelier par le consultant Dr. Maléki BADJANA qui a rappelé aux participants, le contexte et le cycle du projet Gestion des inondations et de la sécheresse dans le bassin de la Volta (VFDM), le financement du projet et les institutions qui le mettent en œuvre ainsi que les principaux résultats obtenus jusqu'à présent. Il a ensuite présenté le contexte de la mission de renforcement des capacités politiques, institutionnelles et organisationnelles de gestion intégrée des risques des inondations et de la sécheresse dans le bassin de la Volta au Togo, mission dans laquelle se situe l'atelier.



Photo 1 : Illustration de la séance de présentation par le consultant et des participants à l'atelier

3.1. Rappel des objectifs et des résultats

L'objectif principal de l'atelier national est de renforcer l'intégration des politiques, plans et directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontière (notamment, mais non exclusivement, pour ce qui est des risques des inondations et de la sécheresse) afin de renforcer la résilience au CC dans le BV.

De façon spécifique, les objectifs de cet atelier sont :

- d'apprécier l'intégration des politiques, des plans et des directives de RRC et d'ACC ainsi que leur mise en œuvre aux niveaux local, national et transfrontière dans le BV ;

- de proposer des améliorations à mettre en place pour l'intégration et une mise en œuvre effectives des politiques, des plans et des directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontière dans le BV ;
- d'apprécier le mécanisme existant de coordination et de collaboration institutionnelles pour la mise en œuvre des politiques, des plans et des directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontière dans le BV ;
- de suggérer des améliorations à apporter au mécanisme existant de coordination et de collaboration institutionnelles pour la mise en œuvre des politiques, des plans et des directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontière dans le BV, ou proposer un nouveau le cas échéant.

3.2. Approche méthodologique

La méthodologie de l'atelier a consisté en des présentations orales suivies de questions, d'échanges et de débats autour des aspects essentiels. Les débats et échanges ont été suivis des travaux de groupes au cours desquels des réflexions et discussions sont menées pour faire des propositions d'amélioration sur chaque thématique. A cet effet, des tableaux ont été préalablement préparés et mis à disposition des participants pour remplissage. Deux groupes ont été constitués avec chacun un président et un rapporteur. Les listes des participants par groupe de travail sont présentés en annexe 3. Les travaux de chaque groupe ont été restitués en plénière à la fin de chaque journée et des échanges sont menés sur la pertinence, les manquements et les apports sur les observations et propositions faites par chaque groupe.

Les travaux des deux groupes ainsi constitués ont été analysés et synthétisés à la fin pour élaborer le présent rapport (voir Annexe 4).

3.3. Communications

Deux présentations ont été faites par le consultant dont la première sur les politiques, plans et directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national, et transfrontière dans le bassin de la Volta et la deuxième sur le mécanisme de coordination et de collaboration institutionnelle sur la mise en œuvre des politiques, plans et directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontière dans le BV.

Sur la première présentation, il ressort les textes existants suivants :

- le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) ;
- le Cadre Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030 ;
- le Programme d'action de l'Union Africaine (UA) pour la réduction des risques de catastrophes (2015-2030) ;
- l'Accord de Paris, Conférence des NU sur les CC à Paris, le 12 décembre 2015 ;
- la Stratégie Régionale Climat et son plan d'Action (2022-2030) de la CEDAO ;
- le Plan d'action pour la réduction des risques de catastrophes (2015-2030) de la CEDEAO ;
- la Stratégie et le plan d'Action Genre pour la réduction des risques de catastrophes (2020-2030) de la CEDEAO ;
- la Politique des Ressources en Eau de l'Afrique de l'Ouest de 2008 et son plan de mise en œuvre de 2012 ;

- la Charte de l'Eau du bassin de la Volta, 2018 ;
- la Programme d'Action Stratégique du bassin de la Volta, 2014 ;
- la Stratégie régionale de gestion des risques d'inondation et de sécheresse et Plan d'Action (2023 - 2030) ;
- le Plan d'actions pour l'amélioration de la participation accrue des femmes dans les processus de SAP-BEB-PC et la gestion des crues, 2023 ;
- la Loi N° 2010-004 du 14 juin 2010 portant code de l'Eau ;
- la Politique Nationale de l'Eau, 2010;
- le Plan d'actions national de gestion intégrée des ressources en eau (PANGIRE) Togo 2010-2025 ;
- la Loi N° 2008-005 du 30 mai 2008, portant loi-cadre sur l'environnement ;
- le Plan national d'adaptation aux changements climatiques ;
- le Plan national stratégique (PNS) de la météorologie 2024-2028 ;
- le Plan National Sécheresse ;
- le Plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN, 2017 – 2026) ;
- le Document de politique agricole pour la période 2016-2030 ;
- le Décret N°2017-011 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de l'agence nationale de la protection civile (ANPC) ;
- l'Arrêté N°012/MERF portant création de la plate-forme nationale de concertation pour la prévention des risques et catastrophes naturelles ;
- la Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes (2023-2027) ;
- la Politique nationale de protection civile (2017-2030) ;
- le Plan de Préparation et de Réponse (PPR) aux inondations ;
- le Plan ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) ;
- le Plan national de Contingence et plan régionaux de contingence ;
- le Plans locaux de réduction des risques de catastrophes ;
- le Plans de développement communaux (PDC).

La deuxième communication a commencé par une définition d'un mécanisme de coordination et de collaboration institutionnelle avant d'exposer plus en détail les trois types de mécanismes de coordination à savoir i) **l'ajustement mutuel** (arrangements entre les acteurs, faible complexité de la coordination) ; ii) **la supervision** (hiérarchie) lorsqu'il y a une grande complexité de la coordination et iii) **la standardisation** (des procédures, résultats, qualifications et normes).

Ensuite, les mécanismes de coordination existants d'une part au niveau transfrontière (dans le bassin de la Volta) et d'autre part aux niveaux national, régional et préfectoral ont ensuite été exposés.

Les versions Powerpoint des deux communications sont jointes à ce rapport en annexe 5.

Après chaque présentation, une discussion générale a été ouverte pour des questions-réponses et les amendements/suggestions sur ce qui a été exposé. Les participants ont posé des questions pour mieux comprendre certaines dispositions présentées par le consultant. Ils ont également relevé l'absence de certaines dispositions à intégrer à la liste des textes présentée plus haut.

Les questions qui ont été posées et les observations faites sont résumées dans le Tableau 1.

Tableau 1 : Synthèse des questions et observations sur lors des échanges après les présentations

Questions	Réponse
Est-ce qu'on a questionné les communes sur pourquoi les PDC n'ont pas intégré la RRC et l'ACC ?	Les PDC étaient élaborés à partir d'un guide méthodologique initial qui n'intégrait pas le volet RRC. Certaines communes révisent déjà leur PDC pour prendre en compte la RRC et l'ACC.
Quel est le niveau d'application des textes exposés ?	Aujourd'hui, il y a un véritable défi de méconnaissance et d'application insuffisante des textes.
Pourquoi l'ANPC qui est l'institution en charge de la coordination de la RRC au niveau national n'est pas présente en salle ?	Compte tenu des difficultés rencontrées dans l'organisation, la lettre d'invitation ne leur est pas parvenue tôt. Cependant, ils sont en train de prendre les dispositions pour envoyer un représentant qui devra participer au reste de l'atelier le jour 1 et le jour 2.
Quelle est aujourd'hui la situation de l'ANAMET ?	Il y a eu un décret qui crée l'ANAMET mais le Conseil d'Administration n'est pas encore mis en place. C'est après que le CA est mis en place que les autres dispositions relatives au fonctionnement de l'institution seront prises. La parole est donnée au participant venant de l'ANAMET pour mieux édifier l'assistance.
Observations/Suggestions/Apports	
<ul style="list-style-type: none"> - Certaines communes ont élaboré déjà leur plan climatique qui intègrent la RRC et l'ACC (e.g. Kloto 1, Kloto 2 et Kloto 3) - Il y a des insuffisances dans le cadre juridique, politique et stratégique présenté qu'il faudra intégrer dans le rapport - Il faut aussi clarifier les concepts comme aléas, risques, catastrophes, etc. - Il faut édifier les participants sur la notion de crise qui est souvent aussi utilisée - Il faut ajouter la Décennie internationale de l'Eau et la Convention sur l'Eau 1997 - Il faut ajouter les structures comme UEMOA et CILSS - Il faut ajouter les textes sur la transhumance qui constitue un véritable problème pour les communautés. 	

3.4. Résultats des travaux de groupes

Après les premiers débats autour des grandes lignes, les participants ont été répartis en deux groupes de travail. Les deux groupes ont fait les mêmes travaux sur chaque document. Les deux premières sessions ont été traitées le jour 1 et restituées dans la matinée du jour 2. Les travaux de la troisième session qui ont débuté juste après ont été restitués le deuxième jour de l'atelier. Les discussions ont été animées et ont permis de recueillir une variété de commentaires et de suggestions constructifs. Les résultats des travaux de groupes pour les sessions 1, 2 et 3 sont synthétisés et présentés respectivement dans les Tableaux 2, 3 et 4. Il est important de souligner que les participants n'ont pas renseigné complètement tous les tableaux ce qui justifie la présence des cases vides dans ceux-ci.

Tableau 2 : Actualisation du répertoire des politiques, plans et directives, ainsi que des orientations de RRC et d'ACC par niveau géographique dans le bassin de la Volta

Niveau	Liste (ou) répertoire actualisée des textes politico-stratégiques (lois, politique, plans, directives)	Quelles sont les orientations ou dispositions spécifiques en lien avec la RRC et l'ACC (analyse de contenu)
Régional (Afrique de l'Ouest)	A-DEC Octobre 98 La politique agricole de la CEDEAO : ECOWAP	<p>La réglementation de la transhumance entre les états membres de la CEDEAO</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurer la sécurité alimentaire de la population rurale et urbaine ouest africaine ; - réduire la dépendance vis à vis des importations alimentaires en accordant la priorité aux productions alimentaires ; - favoriser une intégration économique et commerciale équitable des exploitations agricoles sur l'ensemble des marchés.
Transfrontière	REG 2003 Décennie internationale pour l'action sur le thème 'L'eau au service du développement durable' (2018-2028)	<p>L'eau et l'assainissement sont des conditions préalables à la vie et nous devons mettre davantage l'accent sur ces droits de l'homme. Au cours de la décennie, la communauté internationale vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir le développement durable - Dynamiser les programmes et projets en cours - Inspirer l'action pour réaliser le Programme 2030
	Convention sur l'eau	Renforcer son cadre institutionnel et politique pour une gestion plus durable et concertée de ses ressources en eau.
	Charte de l'eau du bassin de la Volta et le statut du fleuve du Mono	Charte de l'eau du bassin de la Volta et le statut du fleuve du Mono
	Convention relative au statut du fleuve Mono et la création de l'autorité du bassin du Mono (ABM)	Convention relative au statut du fleuve Mono et la création de l'autorité du bassin du Mono (ABM)
National	Charte de l'eau du bassin de la Volta et le statut du fleuve du Mono	Charte de l'eau du bassin de la Volta et le statut du fleuve du Mono
	Convention relative au statut du fleuve Mono et la création de l'autorité du bassin du Mono (ABM)	Convention relative au statut du fleuve Mono et la création de l'autorité du bassin du Mono (ABM)
MULTISECTORIEL	Feuille de route gouvernementale 2020-2025	Axe 1 Axe 2

Niveau		Liste (ou) répertoire actualisée des textes politico-stratégiques (lois, politique, plans, directives)	Quelles sont les orientations ou dispositions spécifiques en lien avec la RRC et l'ACC (analyse de contenu)
		Axe 3	
Sectoriels	(Eau y compris hydrologie et hydrogéologie	<ul style="list-style-type: none"> - Plan stratégique pour l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement - Politique Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (PNEAT) 20212030 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la gouvernance du secteur à travers le financement durable des actions, le renforcement des capacités des acteurs et la promotion de la recherche et de la coopération régionale en matière d'eau partagée ; - Satisfaire durablement les besoins en eau, en quantité et en qualité des populations dans un contexte marqué par une forte croissance démographique, une économie en développement et des changements climatiques ; - Assurer l'accès universel et durable à l'eau potable à un coût abordable ; - Assurer l'accès de tous dans des conditions équitables à des services d'assainissement des eaux pluviales et usées ; et - Assurer l'accès de tous dans des conditions équitables à des services d'hygiène et d'assainissement de base.
	Loi N° 2010-004 du 14 juin 2010 portant code de l'Eau	Gestion intégrée des ressources en eau au Togo	
	Plan d'action national de gestion intégrée des ressources en eau (PANGIRE) Togo 2010-2025	(i) Promouvoir un cadre favorable à une bonne gouvernance de l'eau selon l'approche GIRE; (ii) assurer un accès équitable et durable à l'eau potable et à l'assainissement aux populations; (iii) garantir la disponibilité de l'eau en quantité et en qualité pour l'ensemble des activités économiques; (iv) assurer la santé, la sécurité publique et la conservation des écosystèmes et de la biodiversité.	
	Loi N°2010-006 Assainissement et hygiène portant organisation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif des eaux usées domestiques		

Niveau	Liste (ou) répertoire actualisée des textes politico-stratégiques (lois, politique, plans, directives)	Quelles sont les orientations ou dispositions spécifiques en lien avec la RRC et l'ACC (analyse de contenu)
Environnement et Changement Climatique	Cadre stratégique d'investissements pour la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (CSIGERN) 2018-2022	Le Gouvernement cherche à réaliser des actions qui répondent entre autres à la bonne gouvernance du secteur forestier et du secteur de l'environnement, aux questions de lutte contre la dégradation des terres et la conservation des écosystèmes, des changements climatiques, des émissions dues la déforestation, etc.
	Contributions Déterminées au niveau National (CDN) révisées du TOGO	Le Togo envisage d'augmenter la résilience climatique grâce à des stratégies globales d'atténuation et d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe. Le Togo s'est fixé des objectifs ambitieux de durabilité liés à la production et à la consommation de nourriture, d'eau et d'énergie. Ces objectifs seront atteints en soutenant l'autonomisation et le renforcement des capacités, l'amélioration de la fourniture des services sociaux de base, l'innovation technologique et la gestion durable des ressources naturelles, dans le respect des principes de bonne gouvernance.
	Loi N° 2008-005 du 30 mai 2008, portant loi-cadre sur l'environnement	Préserver et gérer durablement l'environnement ; garantir, à tous les citoyens, un cadre de vie écologiquement sain et équilibré ; créer les conditions d'une gestion rationnelle et durable des ressources naturelles pour les générations présentes et futures ; établir les principes fondamentaux destinés à gérer, à préserver l'environnement contre toutes les formes de dégradation afin de valoriser les ressources naturelles, de lutter contre toutes sortes de pollutions et nuisances ; améliorer durablement les conditions de vie des populations dans le respect de l'équilibre avec le milieu ambiant
	Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques du Togo (PNACC)	L'objectif global du PNACC est de contribuer à une croissance inclusive et durable au Togo à travers la réduction des vulnérabilités, le renforcement des capacités d'adaptation et l'accroissement de la résilience face aux changements climatiques.

Niveau	Liste (ou) répertoire actualisée des textes politico-stratégiques (lois, politique, plans, directives)	Quelles sont les orientations ou dispositions spécifiques en lien avec la RRC et l'ACC (analyse de contenu)
	Programme National de Reboisement (PNR)	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place de nouvelles plantations qui occupent 34400 ha, soit un accroissement net de 0,7 % en 2021 ; - Augmenter la superficie de la couverture forestière du Togo qui pourrait atteindre 43557 ha d'ici 2030.
	Programme 35 et 36 de la feuille de route gouvernementale	P35 : réponse aux risques climatiques majeurs P36 : programme de mobilité verte
	Décret N°2015-007/PR du 21 janvier 2015 fixant les modalités de délégation de la fonction d'autorité délégante du service publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif à des collectivités territoriales	
	Stratégie nationale de Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+ 2020-2029)	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le taux de couverture forestière de 30 % à l'horizon 2050 ; - Réduire les facteurs directs et les facteurs indirects d'aggravation de la vulnérabilité du pays en matière de dégradation des ressources forestières et répondre aux enjeux/défis politiques et techniques sur la dégradation des terres au niveau national, régional et local pour la lutte efficace contre les conséquences de ces aléas.
	Programme d'appui à la lutte contre les changements climatiques	<p>Mettre en place 6000 ha de forêts et des terres communautaires et privés réhabilitées, reboisées et gérées durablement.</p> <p>Des zones de gestion durable des forêts et des terres à travers le reboisement et/ou la gestion durable de 600 ha de forêts étatiques.</p>
	Agriculture Décret N° 089 portant sur la gestion de la transhumance Décret N° 033 portant sur la gestion de la transhumance	La création, la composition et l'attribution du comité national et des comités préfectoraux.

Niveau	Liste (ou) répertoire actualisée des textes politico-stratégiques (lois, politique, plans, directives)	Quelles sont les orientations ou dispositions spécifiques en lien avec la RRC et l'ACC (analyse de contenu)
	<p>La politique agricole assortie du plan stratégique pour la transformation de l'agriculture au Togo à l'horizon 2030 (PA-PSTAT 2030)</p> <p>Décret du 26 juillet 2007, portant création composition et attribution des comités nationaux et des comités préfectoraux de transhumance</p>	<p>L'objectif global à atteindre dans ses interactions avec les autres secteurs est de contribuer à l'accélération de la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie tout en assurant l'inclusion sociale et le respect de l'environnement.</p> <p>Contrôle des mouvements des éleveurs transhumants et leurs animaux.</p>
Transport	Politiques de mobilité et d'accessibilité durables dans les villes togolaises	La présente étude vise à insuffler un changement dans la manière de penser l'accessibilité et la mobilité, et de sensibiliser les décideurs pour l'adoption de bonnes politiques, stratégies et pratiques opérationnelles qui contribuent efficacement à l'amélioration des transports urbains et de la mobilité dans les villes togolaises.
Météo	<p>Cadre national des services climatologiques</p> <p>Plan national stratégique (PNS) de la météorologie 2024-2028</p> <p>Plan National Sécheresse</p> <p>Décret portant création, attribution, organisation et fonctionnement de l'agence nationale de la météorologie</p>	<p>Outil d'aide à la prise de décision adapté aux besoins des secteurs dépendant des conditions météorologiques, de la variabilité et de l'évolution du climat</p> <p>(i) Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles ; (ii) Renforcement des capacités opérationnelles et d'intervention ; et (iii) Coopération et mise en œuvre du plan d'action de la stratégie de communication de l'agence.</p> <p>Mettre en place des systèmes de surveillance de la sécheresse et d'alerte précoce ; Évaluer la vulnérabilité et les risques liés à la sécheresse ; Mettre en œuvre des mesures pour limiter les impacts de la sécheresse et mieux répondre à la sécheresse.</p> <p>Cette agence a pour mission d'assurer la mise en œuvre de la politique définie par le gouvernement en matière de la météorologie et la climatologie sur l'ensemble du territoire national</p>

Niveau		Liste (ou) répertoire actualisée des textes politico-stratégiques (lois, politique, plans, directives)	Quelles sont les orientations ou dispositions spécifiques en lien avec la RRC et l'ACC (analyse de contenu)
Santé	Santé	- Plan national d'adaptation aux changements climatiques pour le secteur de la santé (2017-2023) (en cours de mise à jour)	- Evaluation de risque et vulnérabilité du secteur de la santé au CC. - Atténuation du secteur au CC.
		- Loi n° 2009-007 portant Code de la santé de la République togolaise.	Protection et à la promotion de la santé de la population
		- Politique nationale de qualité des services de santé du Togo	La mission de la politique nationale de qualité des services de santé consiste à faire un cadrage stratégique pour garantir de façon continue les services de qualité aux clients du secteur public et privé dans le souci de satisfaire leurs besoins et attentes, de développer une culture de qualité à tous les niveaux de la pyramide sanitaire par l'établissement des normes et leur communication aux prestataires. Il s'agira de former les acteurs, de mettre en place un mécanisme de supervision, de suivi et d'évaluation et d'utiliser un système efficient de gestion de l'information et de la documentation.
Local (Préfecture, commune)	Protection Civile,	Document de la politique nationale de la protection civile - horizon 2030	Garantir durablement la meilleure condition de vie et de travail de la population vivant au Togo avec un accent porté sur la couche la plus vulnérable en contribuant à la réduction des facteurs de vulnérabilité par rapport aux catastrophes et risques.
	Development Social	Politique nationale de développement à la base	L'objectif général visé par la politique nationale de développement à la base est de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers l'amélioration de l'accès des communautés et des organisations à la base au « minimum vital commun ».
Local (Préfecture, commune)		Plan d'action pour l'accès à l'énergie durable de Kpalimé (PAAED) Plan d'action pour l'accès à l'énergie durable et pour le climat de Tsévié	Plan communal essentiellement basé sur le changement climatique et adaptation.
		Loi n°2019-006 du 26 juin 2019 portant modification de la loi n°2007-011 du 13 mars 2007 relative à la	Les collectivités territoriales ont pour mission la conception, la programmation et l'exécution des actions de développement d'intérêt local de leur ressort territorial, en particulier dans les

Niveau	Liste (ou) répertoire actualisée des textes politico-stratégiques (lois, politique, plans, directives)	Quelles sont les orientations ou dispositions spécifiques en lien avec la RRC et l'ACC (analyse de contenu)
	décentralisation et aux libertés locales modifiée par la loi n°2018- 003 du 31 janvier 2018	domaines économique, social et culturel. Elles définissent leur politique de développement local et les priorités de financement des projets relevant de leurs domaines de compétence.

Tableau 3 : Analyse de l'intégration des politiques, des plans et de directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontière dans le bassin de la Volta et propositions des actions pour une amélioration

Niveau	Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
Régional	CEDAO, Stratégie Régionale Climat et son plan d'Action (2022-2030)	Renforcer et développer les capacités de résilience des populations face aux risques climatiques et environnementaux (crues, sécheresses, pollutions, dégradation des écosystèmes, ensablement)				
	CEDEAO, Plan d'action pour la réduction des risques de catastrophes (2015-2030)	Réduire sensiblement les risques de catastrophes et les pertes en vies humaines, en moyens de subsistance et en santé, ainsi que les biens économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux des personnes, des entreprises, des communautés et des pays				
	La politique agricole de la CEDEAO : Ecowap	<ul style="list-style-type: none"> - assurer la sécurité alimentaire de la population rurale et urbaine ouest africaine ; - réduire la dépendance vis à vis des importations alimentaires en accordant la priorité 	La politique agricole assortie du plan stratégique pour la transformation de l'agriculture au Togo à l'horizon 2030 (PA-PSTAT 2030)			

Niveau	Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
		<ul style="list-style-type: none"> - aux productions alimentaires ; favoriser une intégration économique et commerciale équitable des exploitations agricoles sur l'ensemble des marchés. 				
	CEDEAO, Stratégie et plan d'Action Genre pour la réduction des risques de catastrophes (2020-2030)	Gestion efficace des risques de catastrophes, prise en compte des besoins des Femmes et des Hommes, des Filles et des Garçons				
	Politique des Ressources en Eau de l'Afrique de l'Ouest de 2008 et son plan de mise en œuvre de 2012	Gestion durable des eaux et écosystèmes, restauration des berges et écosystèmes dégradés.				
Transfrontière	Charte de l'Eau du bassin de la Volta, 2018	Elle fixe les principes, règles, procédures et modalités d'une utilisation équitable, concertée et durable des ressources en eau partagées du bassin de la Volta, en vue de contribuer au développement durable du bassin de la Volta, conformément au mandat de				

Niveau	Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
		l'Autorité du Bassin de la Volta.				
	Convention relative au statut du fleuve Mono et la création de l'autorité du bassin du Mono (ABM)	Etablir un cadre juridique et institutionnel pour la gestion transfrontalière du fleuve, afin d'éviter les conflits. Sa ratification permettra de mettre en place une gestion collective des ressources, essentielles pour les activités agro-pastorales, l'approvisionnement en eau potable, l'industrie, l'hydroélectricité et la préservation des écosystèmes et de la biodiversité.				
	Programme d'Action Stratégique du bassin de la Volta, 2014	Gestion durable des eaux et écosystèmes, restauration des berges et écosystèmes dégradés Mise en place d'un SAP à l'échelle du bassin Développement des AGR et réduction de la pauvreté				
	Stratégie régionale de gestion des risques d'inondation et de sécheresse et Plan d'Action (2023 -2030)	Gestion durable des eaux et écosystèmes, restauration des berges et écosystèmes dégradés Renforcement du SAP à l'échelle du bassin				

Niveau		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
			Développement des AGR et réduction de la pauvreté				
		Plan d'actions pour l'amélioration de la participation accrue des femmes dans les processus de SAP-BEB-PC et la gestion des crues, 2023	Renforcement du leadership des femmes dans la gestion des crues Mise en œuvre des initiatives de gestion des eaux et des écosystèmes dégradés				
National							
Sectoriels, Transport, Météo, Sante, Protection Civile, développement social	(Eau y compris hydrologie et hydrogéologie	Loi N° 2010-004 du 14 juin 2010 portant code de l'Eau	Gestion intégrée des ressources en eau au Togo	Les dispositions de la loi N° 2010-004 du 14 juin 2010 portant code de l'Eau sont pris en compte au niveau Transfrontière, Régional Cette loi est prise en compte au niveau local mais la mise en œuvre n'est pas effective	Les dispositions de la loi sont prises en compte dans les politiques, les stratégies des secteurs au niveau National (METEO, ANPC, DRE, Agriculture) et au niveau local	Elle est prise en compte dans les secteurs tels que l'agriculture, le secteur de l'énergie ; de l'environnement	Vulgarisation de la loi au niveau local
		Politique Nationale de l'Eau, 2010	i) Promouvoir un cadre favorable à une bonne gouvernance de l'eau selon	Les dispositions de la Politique Nationale de		Elle est en liaison avec l'agriculture, le secteur de	Cette loi n'est pas prise en compte au

Niveau		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
			<p>l'approche GIRE, ii) améliorer l'accès équitable et durable à l'eau potable et à l'assainissement, iii) garantir la disponibilité de l'eau en quantité et en qualité pour l'ensemble des activités économiques, iv) assurer la santé, la sécurité publique et la conservation des écosystèmes et de la biodiversité</p>	<p>l'Eau, 2010 sont pris en compte au niveau Transfrontière, Régional</p>		<p>l'énergie ; de l'environnement</p>	<p>niveau local compte tenu de son insuffisance au niveau de sa vulgarisation, elle n'est pas effective</p>
			<p>La Politique Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (PNEA) a pour objectif principal de mieux faire connaître, mobiliser, exploiter et gérer les ressources en eau du Togo, en garantissant à toute la population et à tous les usages, un accès équitable, durable et à un coût abordable aux services d'eau et d'assainissement performants, dans un environnement protégé, contribuant au développement durable du pays.</p>	<p>La politique s'intègre avec la convention de l'eau et la charte du bassin de la Volta</p>	<p>Intégration dans les programmes et projets d'adduction d'eau au niveau local et régional</p>	<p>La politique est arrimée avec le secteur de l'agriculture, de l'environnement, de santé et de l'éducation</p>	<p>Actualisation des documents thématiques par rapport aux nouvelles conventions ratifiées dans le domaine de l'eau et de l'assainissement</p>
		Plan d'actions national de gestion intégrée des ressources en eau	(i) Promouvoir un cadre favorable à une bonne gouvernance de l'eau selon	Les dispositions Plan d'action national de		Elle est en liaison avec l'agriculture, le secteur de	Cette loi n'est pas prise en compte au

Niveau		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
		(PANGIRE) Togo 2010-2025	l'approche GIRE ; (ii) assurer un accès équitable et durable à l'eau potable et à l'assainissement aux populations ; (iii) garantir la disponibilité de l'eau en quantité et en qualité pour l'ensemble des activités économiques ; (iv) assurer la santé, la sécurité publique et la conservation des écosystèmes et de la biodiversité	gestion intégrée des ressources en eau (PANGIRE) Togo 2010-2025 sont pris en compte au niveau Transfrontière, Régional		l'énergie ; de l'environnement	niveau local compte tenu de son insuffisance au niveau de sa vulgarisation, elle n'est pas effective
		Plan stratégique pour l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement	Vise à: * 100% de taux de desserte en eau potable d'ici 2030 * +2 millions d'habitants en milieu urbain connecté au système d'égout et 60% d'eau usée urbaine traitée				
	Environnement et Changement Climatique	Loi N°2010-006 Assainissement et hygiène portant organisation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif des eaux usées domestiques					

Niveau		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
		Contributions Déterminées au niveau National (CDN) Du Togo	Le Togo envisage d'augmenter la résilience climatique grâce à des stratégies globales d'atténuation et d'adaptation et de réduction des risques de catastrophes. Le Togo s'est fixé des objectifs ambitieux de durabilité liés à la production et à la consommation de nourriture, d'eau et d'énergie. Ces objectifs seront atteints en soutenant l'autonomisation et le renforcement des capacités, l'amélioration de la fourniture des services sociaux de base, l'innovation technologique et la gestion durable des ressources naturelles, dans le respect des principes de bonne gouvernance.	Intégration dans la feuille de route gouvernemental et dans la loi-cadre sur l'environnement	Intégration dans les programmes et projets de développement mis en œuvre par les différents ministères.		
		Politique Nationale de l'Eau et de l'assainissement, 2010	Promouvoir un cadre favorable à une bonne gouvernance de l'eau selon l'approche GIRE, ii) améliorer l'accès équitable et durable à l'eau potable et à l'assainissement, iii) garantir la disponibilité de l'eau en quantité et en qualité pour l'ensemble des activités économiques, iv) assurer la				

Niveau		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
			santé, la sécurité publique et la conservation des écosystèmes et de la biodiversité				
		Loi N° 2008-005 du 30 mai 2008, portant loi-cadre sur l'environnement	Préserver et gérer durablement l'environnement ; garantir, à tous les citoyens, un cadre de vie écologiquement sain et équilibré ; créer les conditions d'une gestion rationnelle et durable des ressources naturelles pour les générations présentes et futures ; établir les principes fondamentaux destinés à gérer, à préserver l'environnement contre toutes les formes de dégradation afin de valoriser les ressources naturelles, de lutter contre toutes sortes de pollutions et nuisances ; améliorer durablement les conditions de vie des populations dans le respect de l'équilibre avec le milieu ambiant				
		Plan national d'adaptation aux changements climatiques	Intégration systématique de l'Adaptation aux Changements Climatiques dans les documents de planification (Axe stratégique 1) ; Mise en	Intégration dans la feuille de route gouvernemental et dans la loi-	Intégration dans les programmes et projets de développem		

Niveau		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
			œuvre des options d'adaptation et renforcement des capacités (Axe stratégique 2) ; Mobilisation des financements pour l'Adaptation aux Changements Climatiques (Axe stratégique 3)	cadre sur l'environnement	ent mis en œuvre par les différents ministères.		
		Plan National Sécheresse	Mettre en place des systèmes de surveillance de la sécheresse et d'alerte précoce ; Évaluer la vulnérabilité et les risques liés à la sécheresse ; Mettre en œuvre des mesures pour limiter les impacts de la sécheresse et mieux répondre à la sécheresse				
		Agriculture	Plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN, 2017 – 2026)	Ce document présente le Plan national d'investissements agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN) du Togo, de deuxième génération pour la période 2017-2026.			
			Document de politique agricole pour la période 2016-2030	Contribuer à l'accélération de la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie tout en assurant			

Niveau		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
			l'inclusion sociale et le respect de l'environnement				
		Programme d'appui à la lutte contre les changements climatiques	<p>Vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des zones de gestion durable des forêts et des terres à travers le reboisement et/ou la gestion durable de 600 ha de forêts étatiques - Mettre en place 6000 ha de forêts et des terres communautaires et privés réhabilitées, reboisées et gérées durablement 				
	Météorologie	Plan national stratégique (PNS) de la météorologie 2024-2028	<ul style="list-style-type: none"> (i) Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles ; (ii) Renforcement des capacités opérationnelles et d'intervention ; et (iii) Coopération et mise en œuvre du plan d'action de la stratégie de communication de l'agence 				
		Cadre national des services climatologiques	Outil d'aide à la prise décision adapté aux besoins des secteurs dépendant des conditions météorologiques, de la variabilité et de l'évolution du climat				

Niveau		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
	Santé	Plan national d'adaptation aux changements climatiques pour le secteur de la santé (2017-2023) (en cours de mise à jour)	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation de risque et vulnérabilité du secteur de la santé au CC - Atténuation du secteur au CC 				
	Protection Civile,	Décret N°2017-011 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de l'agence nationale de la protection civile (ANPC)	Ce décret crée, précise les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'ANPC qui est chargée de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de protection civile				
		Arrêté N°012/MERF portant création de la plate-forme nationale de concertation pour la prévention des risques et catastrophes naturelles	Elle est chargée i) d'élaborer la stratégie nationale pour la prévention des risques et catastrophes naturelles et d'en suivre la mise en œuvre ; ii) de définir des grandes orientations en matière de gestion en matière de gestion des risques et catastrophes conformément au cadre d'action Hyogo etc.				
		Politique nationale de protection civile (2017-2030)	Assurer les conditions d'une croissance accélérée durable et inclusive à travers une préparation adéquate du pays pour faire face aux catastrophes et aux menaces				

Niveau		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
		Plan de Préparation et de Réponse (PPR) aux inondations	Secours des victimes en cas d'inondation				
		Plan ORSEC (Organisation de la Réponse de SÉcurité Civile)	Fixer les rôles et responsabilités des services intervenant dans les urgences ; évaluer les capacités des structures existantes ; assurer la coordination des opérations d'urgences ; renforcer la collaboration et la coopération entre tous les acteurs ; assurer l'information du public en temps réel en s'appuyant sur les mécanismes d'alertes existants ; organiser les secours, sauvetage et assistance				
		Plan national de Contingence et plan régionaux de contingence	Apporter le secours aux sinistrés et l'assistance aux sujets affectés et vulnérables, de la manière la plus rapide et la plus efficace possible en évitant les pertes de temps, la duplication des interventions, les omissions, voire les injustices, conformément aux principes humanitaires universels				

Niveau		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
			(Inondations, Epidémies/Epizooties, les Vents violents et le Débordement de la crise du Sahel/Extrémisme violent)				
Local (Préfecture, commune)	Plans locaux de réduction des risques de catastrophes	Renforcer la gouvernance des communes en matière de réduction des risques de catastrophes, améliorer leur capacité d'adaptation, réduire la vulnérabilité des populations et accroître leur résilience					
	Plans de développement communaux (PDC)	Développement de commune					
	Plan climat communal	Plan communal essentiellement basé sur le changement climatique et adaptation					

Tableau 4 : Propositions d'actions (y compris de renforcement des capacités) à mettre en place pour l'intégration et la mise en œuvre effectives des politiques, des plans et des directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontière, dans une synergie intersectorielle dans le BV

Niveau	Liste (ou) répertoire actualisée des mécanismes de coordination et de collaboration de RRC et ACC	Acteur principal de mise en œuvre	Quelles sont les attributions du mécanisme	Fonctionnalité du mécanisme	Quelles sont les difficultés et contraintes de fonctionnement du mécanisme	Collaboration verticale et horizontale entre les différents mécanismes	Suggestions / actions pour l'amélioration de la collaboration
Transfrontière	ABV	Direction Exécutive de l'Autorité	Contribuer à la réduction de la pauvreté, au développement durable des Etats membres du bassin et à une meilleure intégration socio-économique de la sous-région	OUI/ partiellement	- Le schéma directeur non élaboré (SDAGE) - Le forum des parties prenantes non régulier.	OUI	- Valider et vulgariser le schéma directeur SDAGE. - Redynamiser et régulariser le forum des parties prenantes
National	Plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes	ANPC	La réduction des risques de catastrophe, une priorité ; d'identifier les risques, de prévenir et d'atténuer leurs effets ; de sensibiliser et d'éduquer sur la notion des risques ; de réduire les facteurs de vulnérabilité des populations et de l'environnement ; de se tenir prêt et agir en cas de catastrophe.	Fonctionnel	- le faible niveau de connaissance des caractéristiques hydro bioclimatiques en lien avec les différents aléas majeurs aux faciès changeant auquel le Togo est exposé ; - le faible niveau de mobilisation des ressources interne et externe pour la réduction des	Collaboration avec les Directions régionales de l'Agriculture, de l'Environnement	Vulgariser la connaissance des caractéristiques hydro bioclimatiques en lien avec les différents aléas majeurs aux faciès changeant auquel le Togo est exposé ; encourager la mobilisation des ressources interne et externe pour la réduction des risques de catastrophes ; mettre en place un

Niveau	Liste (ou) répertoire actualisée des mécanismes de coordination et de collaboration de RRC et ACC	Acteur principal de mise en œuvre	Quelles sont les attributions du mécanisme	Fonctionnalité du mécanisme	Quelles sont les difficultés et contraintes de fonctionnement du mécanisme	Collaboration verticale et horizontale entre les différents mécanismes	Suggestions / actions pour l'amélioration de la collaboration
					risques de catastrophes ; - l'absence d'un fonds national dédié à la gestion des risques de catastrophes et menaces ; - Manque de collaboration entre ANPC et Ministère de l'Action Sociale		fonds national dédié à la gestion des risques de catastrophes et menaces Encourager la collaboration entre les institutions qui interviennent dans les RRC
Région/bassin	Plateforme régionale de réduction des risques de catastrophes	Direction Régionale ANPC	Coordination et gestion du plan national de réduction des risques et catastrophes au niveau régional	OUI/partiellement	Inexistence des structures techniques dans chaque région Manque de ressources	OUI	Mettre en place dans chaque région les structures techniques et les doter de moyens (humains, logistiques et financiers).
			La réduction des risques de catastrophe, une priorité ; d'identifier les risques, de prévenir et d'atténuer leurs effets; de sensibiliser et d'éduquer sur la notion des risques; de	Fonctionnel	Tous les acteurs principaux ne sont pas impliqués (Exemple des Centres METEO)	Collaboration avec les Directions régionales de l'Agriculture, de l'Environnement	Impliquer tous les acteurs principaux

Niveau	Liste (ou) répertoire actualisée des mécanismes de coordination et de collaboration de RRC et ACC	Acteur principal de mise en œuvre	Quelles sont les attributions du mécanisme	Fonctionnalité du mécanisme	Quelles sont les difficultés et contraintes de fonctionnement du mécanisme	Collaboration verticale et horizontale entre les différents mécanismes	Suggestions / actions pour l'amélioration de la collaboration
			réduire les facteurs de vulnérabilité des populations et de l'environnement; de se tenir prêt et agir en cas de catastrophe.				
Préfectoral	Plateforme préfectorale de réduction des risques de catastrophes	Préfet	Alerter pour disposition à prendre au niveau de l'ANPC	Partiellement	Problème d'information d'éducation et de communication pour un changement de comportement (IECCC) Manque de ressources	OUI	Installer les agences de l'ANPC
Local/communal	Pas formalisé	Gendarmerie Maire Conseillers municipaux Chefs cantons et chefs de villages CVD Comité Locaux Eau (CLE)	Constater Alerter Protéger Gérer les cas mineurs	OUI/ Actifs	Ressources très limitées	OUI	Formaliser et installer les agences ou structures au niveau local

3.5. Synthèse des observations et suggestions

Les observations qui ont été faites lors de l'atelier portent généralement sur l'organisation et le contenu des résultats.

Sur l'organisation, certains manquements ont été relevés notamment l'envoi tardif des invitations qui laissait un délai court aux participants devant venir de l'intérieur. Il faut souligner que le contexte politique de la situation d'alors marqué par les campagnes électorales n'avait pas rendu facile l'organisation à cause de l'indisponibilité des autorités compétentes. Les participants ont également indiqué que le temps imparti était trop court pour les travaux de groupe prévus.

Sur le contenu des résultats, les participants ont observé qu'il existe de très bons textes mais qui restent dans l'ensemble peu connus et peu appliqués. Dans le cadre de bon nombre de projets, des recommandations sont faites pour leur vulgarisation et leur application effectives mais la situation semble perdurer. Les participants ont également mis en exergue l'insuffisance de collaboration entre les institutions du fait qu'il y a parfois la duplicité des actions et le chevauchement des mandats institutionnels. Ils ont également insisté sur l'absence de loi ou de politique spécifiquement dédiée à la réduction des risques de catastrophes au Togo.

Par ailleurs, les textes existants tiennent peu compte des savoirs et spécificités locaux.

Au regard de ce qui précède, les suggestions suivantes ont été formulées :

- veiller à ce que les textes soient mieux vulgarisés et appliqués à travers des méthodes innovantes ;
- œuvrer pour l'adoption de politiques sur la RRC au Togo ;
- veiller à ce que le rapport de la mission mette en exergue les insuffisances dans le cadre juridique, politiques et stratégique existant ;
- encourager la prise en compte du savoir local dans les politiques, plans et directives.

4. Clôture de l'atelier

La cérémonie de clôture a été marquée par les allocutions des trois personnalités qui ont animé l'ouverture et additionnellement celle de Monsieur Nandja TCHAYE, Coordonnateur du projet Readiness-Togo à la Direction de l'Environnement. M. Séna ALOUKA, M. Maxime TEBLEKOU, et Mme Farida KONE ont tour à tour remercié l'ensemble des participants pour les efforts consentis dans la réalisation des travaux de cet atelier et les suggestions d'amélioration. M. Maxime TEBLEKOU et Mme Farida KONE ont réaffirmé la volonté du GWP-AO et de l'ABV à continuer à œuvrer avec les institutions nationales pour la mise en œuvre des résultats issues de cet atelier.

L'atelier a été déclaré officiellement clos par Monsieur Nandja TCHAYE au nom de l'Autorité. Celui-ci a d'abord remercié tous les participants pour leur engagement tout au long des deux jours et les suggestions pertinentes qui devront permettre d'améliorer le cadre général de GIRIS et de l'ACC dans le bassin de la Volta au Togo.

5. Conclusions et recommandations

L'atelier de travail sur le projet intitulé « *Volta Flood and Drought Management (VFDM)* » “(Intégrer la gestion des inondations et de la sécheresse, et de l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta)” a été une occasion pour les acteurs de se pencher sur les documents de politiques idoines pour GIRIS et de l'ACC dans le bassin de la Volta.

Au-delà des suggestions faites, il a permis aux acteurs impliqués dans le domaine, d'actualiser leurs connaissances sur la problématique.

Les institutions de mise en œuvre ont profité pour témoigner leur gratitude aux parties prenantes en renouvelant leur reconnaissance aux partenaires techniques et financiers. Ils ont également réaffirmé leur disponibilité à œuvrer pour la mise en œuvre des suggestions issues des travaux.

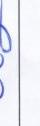
A l'issue des discussions et réflexions, les participants, recommandent :

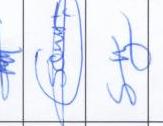
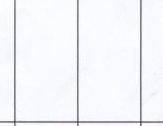
- que la Direction Exécutive de l'ABV travaille à l'adoption de la charte de l'ABV par le conseil des chefs d'Etat ;
- que l'ABV veille à la collaboration entre les différentes instances de RRC et d'ACC à tous les niveaux ;
- que l'ABV intègre les potentiels savoirs endogènes à la GIRIS et l'ACC dans le bassin de la Volta.

Annexes

Annexe 1 : Liste des participant(e)s à l'atelier

Atelier sur « l'intégration des politiques de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au Changement Climatique aux niveaux local, national et transfrontière dans le bassin de la Volta » au Togo						
Liste de présence du 06 mai 2024						
Date : 06 au 07 mai 2024						
Lieu : Hôtel La Concorde, Lomé						
N°	Nom	Prénoms	Genre	Emails/Téléphone	Fonction	Structure
1	FOMEDS	Kossi-Kumer Kouadio	M	Bondchouguesso@gmail.com 01351623	Resp. Résilience Climatique	FVE
2	BAIT	Tchalla	M	Yoeldaniel@outlook.com 092214564	Hydrologue	DRE / MÉHW
3	TCHAGBO	Yassin	M	Yaminatouba038@gmail.com 09143-9143-44	Climatologue	ANAMET
4	TCHAMIE	P. Tago	M	pondimatazo@gmail.com	Attaché d'Ad	DRE / MÉHW
5	ATHOUZOU	Amélyne De Souza	M	mariecontamin@gmail.com	Artistes Comédiens Société théâtre Guinéval	PN JE-TB
6	DOGBE	Vanessa Caroline	F	dogbenanessa96@gmail.com 0932150074	Agronome	PN
7	SENOU	K. Bruce	M	bruceesenou@gmail.com	Assistant chargé du Programme	CTOP
8	DALOLI	Mimbouah Etso	F	093072444 093072444 dalolimimbouah8@gmail.com 093072444	Agroécologue	RENATE
9	DAWNEY	Florentin	M	woumofflorentin@gmail.com	Agroéconomiste	ESA + UL

N°	Nom	Prénoms	Genre	Emails/Téléphone	Fonction	Structure	Signature
10	SEWA	Kouakou	M	couakouewor@gmail.com eugeniekoekli.07a	Hydrofés le feu (Président) DRC/NER		
11	KOKOTI	Prénélassi	M	gjovol.com@gmail.com	coordinateur JVE-Kara		
12	DRISSOU	Mohamed	M	johnssouhmed@gmail.com 93635949	S.C	WASCAL-UL	
13	AGBOTIO	Abla	F	ablaagh@yahoo.fr 91975641	chef division prévisions	ANANET	
14	AKUE-AROSSERI	- K. Andila	M	tomaseke@gmail.com akue.0919	Média	Elle d'Afrique	
15	AKIAKPO	A. Edge	F	akiaakpo@yahoo.com @gmail.com	Comptable	JVE	
16	OUEDRAGO	K.N. Reine	F	grp.westafrique@gmail.com 86996022164	Assistante Administrative	QWPHO	
17	Attisso	F. Hawaoui	F	danyhawoui@gmail.com mihelleachou@gmail.com	Secrétaire	CEPROFAT	
18	AICHONI	A-Plieville	F	com ngueufawngnawukidi@gmail.com	Hôtesses	UL	
19	GBARE	Agbedi	F	97302686	changes DÉ/NERF		
20	ETOUKPO	Komina	F	gnetteemunkpo@gmail.com	Observation des humaines & des plantes	JVE	
21							
22							
23							

N°	Nom	Prénoms	Genre	Emails/Téléphone	Fonction	Structure	Signature
24	BAJANA	H. Maleki	M	maliboray@gmail.com 0088 3100	Consultant	GWP-AO	
25	TERLEKASI	Yaxom	M	+226 64 066 63 +226 703 143 360	CP	BOTP-AD	
26	KONE	M.H. Farida	F	faridahone@gmail.com +226 703 143 360	Assistante Hydrologie	ABV	
27	AGBE LI	Youni Nolanya	M	coffetogo@gmail.com 9836 4241	Charge' programme	COFET	
28	AGDH	Kofi Lebeli	M	lebeli98@gmail.com 9117 6216	Coordinateur Bureau Enr	ANGE	
29	AKRODU	Komi	M	akrody@gmail.com 9070 87870	Coordinateur de la region Marekore	CR	
30	SENA	Awouka	M	yvefgo@gmail.com	Directeur	BOTP-TVE	
31	KOUDOH	K. Selom	M	plankardoh@gmail.com	Trésoriante	BOTP-TV	
32	SOMENUSE	Koffi	M	koffisenu@gmail.com	Cadreux	BOTP-TV	
33	ABOTSI	Etti Esther	F	esthiesther@gmail.com	étudiante	UL-FDD	
34							
35							
36							
37							

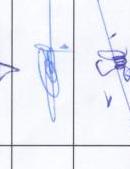
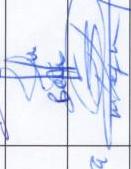
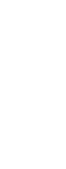


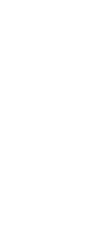
Atelier sur « l'intégration des politiques de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au Changement Climatique aux niveaux local, national et transfrontière dans le bassin de la Volta » au Togo

Liste de présence du 07 mai 2024

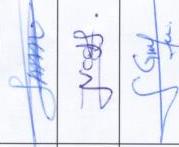
Date : 06 au 07 mai 2024

Lieu : Hôtel La Concorde, Lomé

N°	Nom	Prénoms	Genre	Emails/Téléphone	Fonction	Structure	Signature
1	FOMEDIT	Kossi Kameu M	M	komitchaffoum@gmail.com 0337610356 roidanne@outlook.fr 50234984	Représentante Climatique	JVC	
2	BAH	Teralla	M		Hydrogéologue	DRE/MEHN	
3	AKRODU	Komivi	SI	akroduanchoekha@gmail.com 0337610350 kekeleigoh@gmail.com	Coordination de la Région Finistère Communication	C&T	
4	AGOHI	Kofi Kekeli	M	0337610350 0337616216	Porte-parole - Environnement	ANGE	
5	AGBEILI	Yawo Ntanuy	M	cofat.togo@gmail.com 033642493	Chargé de Programme	COFET	
6	NADJELIMA	Houyébi Belaibé M	M	belabenadjelima@gmail.com 033642493	Chef de section Bureau d'Information	DIREC Lana	
7	ALFA-TOGA	Antoine Touré	M	antonietta@yahoo.fr 01197329	Section Pirc Chef Ingénieur Agronome	DRAED-Kara	
8	ALOUKA	Séra	M	yveloge@gmail.com 033642493	Délégué	JVC	

N°	Nom	Prénoms	Genre	Emails/Téléphone	Fonction	Structure	Signature
9	GBARE	ISSEBI	F	raphaelfoungnankoffi@gmail.com 0730 86 42	Chargée d'Etudes	DE/IEKF	
10	TCHAYE	Noudja	F	9006 06 42 noudjaivone@yahoo.fr foudakoff@gmail.com	Coordinateur Projet Roudakoff	DE/IEKF	
11	KONE	M. H. Farida	F	02670314360 924256201 96062694	Associante technique	ABV	
12	DA SILVEIRA	Adjelle	F	92264406668 +2264406668	Chargé d'Information	FENUCOOFER de Guinée	
13	TEBLOKOUE	Raxima	M	mattekoxy@yahoo.fr 90883180	Consultant	GWP-AO	
14	BATAJANA	H. Maleki	M	elamkoudha@gmail.com	Journaliste	BIOTOPETV	
15	KOUDOHTA	K. Selam	M	elamkoudha@gmail.com	Journaliste	BIOTOPETV	
16	SOMENNTE	Keffi M.	M	keffisommene@gmail.com	Coordinateur	BIOTOPETV	
17	ATHAO	F. Hawossi	F	dannymawossi@gmail.com mawossi04@gmail.com	Secrétaire	CERPROFAT	
18	MOHTEN	A. M'hettou	F	hotesse m'hettou@yahoo.fr	Hôtel	LL	
19	Noudja	N'Lali male	M	9292 83 86	Chasseur	DREKara	
20	ABOTSI	Eric Esther	F	7082 3808	Étudiante	UL-FDD	
21	ANTANI	Abdo Tino	F	4034/1388	Étudiante	BOSEC	

N°	Nom	Prénoms	Genre	Emails/Téléphone	Fonction	Structure	Signature
22	TCHAGAO	Yassin	M	yassmetchagao33@gmail.com 981-43-21-74	Climatologue	ANAMET	
23	TCHAMIE	R. Taizo	M	Roudimata@gmail.com	Attaché d'Ad	DRE / MEHV	
24	SENOU	M. Bruce	M	brucesenou@gmail.com 93-07-24-44	Assistant chargé de programme	CTOP	
25	BOUKESSI	Koncl	F	Sebastienboukessi@gmail.com 971 7498	Secrétaire conseillère	RENAFAT	
26	DOUMET	Elise	M	eloumeyeloumet@gmail.com 9850 4420	Agroéconomiste	ESAA / UL	
27	KIKOTI	Florine	M	eugenemekelito@gmail.com 92 17 94 04	Coordinateur SUE - Kanta	ONG SUE	
28	AGBOTIO	Abba	F	abbaagbotio@yahoo.fr 91 97 56 41	Chef d'écision prévision	ANADET	
29	DRISSOU	Mouhamed	M	idhissouh@gmail.com 9363 59 49	S. e	WASCAL - UL	
30	AKAKPO	A. Edje	F	akakpo@yahoo.com @gmail.com	Comptable	JVE	
31	EWUNKE	Kossowa Yvette	F	Yvetteewunke@gmail.com @gmail.com	Charge de des Rel hum Opération	ONE	
32	TASSI	Kili	M	litass02@gmail.com	Média Pyramide	Pyramide fm	
33	OUEDRAOGO	K.N. Reine Esther	F	gup-westafm@gmail.com Supra 09 700652266	Assistant Administrative	QUP-AD	
34	AKUE-ADOUDE	Kakpo Makoto	M	damascatolivre@gmail.com @gmail.com	R&D	Elots d'Afrik	

N°	Nom	Prénoms	Genre	Emails/Téléphone	Fonction	Structure	Signature
35	ATTOUOU	Amégnona Bogou	W	mariebogou@gmail.com 91264264	Arts de communication SG	PINJE-TOKO	
36	DOGBE	Varissa Charline	F	dogbevarissa96@gmail.com charlinev96@gmail.com	Agronome	ESA-UL	
37	GUIDICIO	Ernest Koffi Gsondji	M	manuel.koffi@gmail.com	Charge de mission	Roscat	
38	DALEL	Thimba-emb	F	thimba-emb@gmail.com 91654839	Agro-éducateur	RENAFAT	
39	SEWIA	Benakou	M	benakou@gmail.com	Hydrogeologue	DRÉ INETH	
40	OUROROU	Joseline	M	joseline.ourorou@yahoo.fr 31190568	Coordinateur	FENARTIBUO	

Annexe 2 : Agenda de l'atelier

Horaire	Activités	Méthodologie	Intervenants
Jour 1			
08h30-09h00	Inscription des participant(e)s	Secrétariat	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PNE
	Session 0 : Cérémonie d'ouverture et mise en route de l'atelier national		
09h00-10h00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Allocutions des partenaires ▪ Discours d'ouverture 	Mots de bienvenue Discours	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordonnateur SFN ABV, PNE ▪ Ministre de l'Eau ou Représentant
	▪ Présentation des participant(e)s	Présentation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PNE
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs de l'atelier ▪ Agenda de l'atelier et adoption 	Exposé/ débat	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consultant National
	▪ Aspects logistiques		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participants
	▪ Mise en place du présidium de l'atelier		Participants
10h00-10h30	PAUSE CAFE		
Session 1 : Politiques, plans et directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national transfrontière dans le bassin de la Volta			
10h30-11h30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Premiers résultats de la mission d'étude ▪ Consignes des travaux de groupe 1 ▪ Travaux de groupe 1 	Exposé/ débat	<ul style="list-style-type: none"> ▪ SFN/Consultant national ▪ Participant(e)s
11h30-13h00	▪ Travaux de groupe 1 (suite)		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participant(e)s
13h00-14h00	PAUSE DEJEUNER		
14h00-15h30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux de groupe 1 (suite et fin) ▪ Restitution des résultats des travaux de groupe 1 	Exposé/ débat/ Exercices	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consultant national ▪ Participant(e)s
Session 2 : Intégration des politiques, des plans et de directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontière dans le bassin de la Volta			
15h30-17h00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consignes des travaux de groupe 2 ▪ Travaux de groupe 2 	Exposé/ débat/	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consultant national ▪ Participant(e)s
17h00	Pause-café et fin de la 1^{ère} journée	Plénière	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consultant national ▪ Participant(e)s
Jour 2			
Session 2 : Intégration des politiques, des plans et de directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontière dans le bassin de la Volta (suite)			

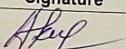
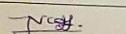
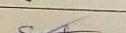
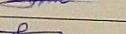
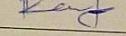
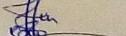
Horaires	Activités	Méthodologie	Intervenants
08h30- 10h30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux de groupe 2 (suite et fin) ▪ Restitution des résultats des travaux de groupe 2 	Exposé/ débat/ Exercices	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consultant national ▪ Participant(e)s
10h30-10h45	PAUSE CAFE		
Session 3 : Mécanisme de coordination et de collaboration institutionnelles sur la mise en œuvre des politiques, plans et directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontière dans le BV			
10h45-13h30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consignes des travaux de groupe 3 ▪ Travaux de groupe 3 ▪ Restitution des résultats des travaux de groupe 3 	Exposé/ débat/	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consultant national ▪ Participant(e)s
13h30 -14h00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Synthèse des recommandations de l'atelier ▪ Cérémonie de clôture 	Rapportage Mots des participants et partenaires Discours de clôture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consultant national ▪ SFN, PNE, Ministère
14h00	FORMALITES DE DEPART – PAUSE DEJEUNER – DEPART		

Annexe 3 : Listes des participants par groupe de travail

Liste des membres du groupe 1

GROUPE I								
N°	Nom	Prénoms	Genre	Emails/Téléphone	Fonction	Structure	Signature	
11	SELEA	Konaté	M	Yvesleah@jmail.com 917776829	Hydrologue (Rendant)	REC M204		
12	BOUMEY	Florentin	M	adoumeyflorentin@gmail.com	Agro-economiste (Rapporteur)	ESA-UL		
13	OUMOROV	Jbraïme	M	braime.oumoune@yahoo.fr 3119 95683	Coordonnateur	RENAP		
14	AGBOTO	Abla	F	abla.99@yahoo.fr 91975641	chef division Prévisions	ANAMET		
15	IDRISSOU	Mouhamad	M	idrissouthermaton 93635949	S.C	WASCAL-UL		
16	DA SILVEIRA	Adolphe	F	FONUCODES 92628541	Vice-trésorière	FONUCODES		
17	KONE	M. H. Farida	F	faridakone@jmail.com +22670314262	Assistante Hydrologue	ABV		
18	BOUKPESSI	Konéli	F	Boannakonéli@jmail.com 91272698	Secrétaire	RENAFAT		
19	DALOLI	Himboouab	F	9116592 himboouab@jmail.com	Assistante	RENAFAT		
20	KRISOTI	Pénépin	M	penepin@jmail.com 91179444	Assistante	RENAFAT		
21	Goudigé	Eman Koffi Goudigé	M	Samuel.eman.koffi@jmail.com	coordinateur SUEKOM Charge de Mission	RNSCET		
22								
23								

Liste des membres du groupe 2

GROUPE II								
N°	Nom	Prénoms	Genre	Emails/Téléphone	Fonction	Structure	Signature	
26	AKRODUE	Komini	FI	akrody.jean.louis 00219 90821080	Coordinateur régional Nationale 90978080	CR,		
27	AGOH	Koh kelveli	M	kelveli.joh@gmail.com 91176216	Coordinateur Bénévole - Env	ANGE		
28	DOGIBE	Vanessa Chertine	F	dogbevanessa1966@gmail.com 0321292977	Agronome	ESA - UL		
29	SENOU	Komianvi Brice	M	brice.senou@gmail.com 93072446	Assistant chargé de programme	CTOP		
30	AMOUZOU	Amégnona Bogny	M	nanoumoune@gmail.com 91264267	Analyste Comptable - Comptes	PNJE - TOGO		
31	TCHAMIE	P. Togo	M	poullimataogo@gmail.com, Attaché d'Ad 91503285 Com	Attaché d'Ad	DRE / MEHV		
32	TCHAGAO	Yassin	M	gassimetchagao38@gmail.com 91432124	Chimiste	ANAMET		
33	AGBELI	Yawo Wolanya	M	cafet.togo@gmail.com 90364241	Charge de programme	COFET		
34	NASSELIMA	Mayeli Babbo	FI	90097941	Chef section, chargé du bureau d'étude	DIREF-Kao		
35	AL-FA-TOGA	Anouar Touré	M	anouaralfa@yahoo.fr 91197579	Chef secteur PVER ing. Agronome	DRAEAR - Kao		
36	Séha	Alouka	M	10216740	90216740	TNF		
37								
38								

Annexe 4 : Résultats des travaux de groupes

SESSION 1 DU GROUPE1

Niveau		Liste (ou) répertoire actualisée des textes politico-stratégiques (lois, politique, plans, directives)	Quelles sont les orientations ou dispositions spécifiques en lien avec la RRC et l'ACC (analyse de contenu)
Régional (Afrique de l'Ouest)		A-DEC Octobre 98	La réglementation de la transhumance entre les états membres de la CEDEAO
		REG 2003	Règlement relatif à la mise en œuvre de la réglementation de la transhumance entre les états membres de la CEDEAO
Transfrontière		NA	
National			
Sectoriels	(Eau y compris hydrologie et hydrogéologie)	- Plan stratégique pour l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement	
		- Politique Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (PNEAT) 20212030	Améliorer la gouvernance du secteur à travers le financement durable des actions, le renforcement des capacités des acteurs et la promotion de la recherche et de la coopération régionale en matière d'eau partagée; □ Satisfaire durablement les besoins en eau, en quantité et en qualité des populations dans un contexte marqué par une forte croissance démographique, une économie en développement et des changements climatiques; □ Assurer l'accès universel et durable à l'eau potable à un coût abordable; □ Assurer l'accès de tous dans des conditions équitables à des services d'assainissement des eaux pluviales et usées; et □ Assurer l'accès de tous dans des conditions équitables à des services d'hygiène et d'assainissement de base.
		- Loi N°2010-006 Assainissement et hygiène portant organisation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif des eaux usées domestiques	

Environnement et Changement Climatique	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre stratégique d'investissements pour la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (CSIGERN) 2018-2022 	le Gouvernement cherche à réaliser des actions qui répondent entre autres à la bonne gouvernance du secteur forestier et du secteur de l'environnement, aux questions de lutte contre la dégradation des terres et la conservation des écosystèmes, des changements climatiques, des émissions dues la déforestation, etc
	Programme National de Reboisement (PNR)	Mettre en place de nouvelles plantations qui occupent 34400 ha, soit un accroissement net de 0,7 % en 2021 ; ↗ Augmenter la superficie de la couverture forestière du Togo qui pourrait atteindre 43557 ha d'ici 2030.
	Programme 35 et 36 de la feuille de route gouvernementale	P35 : réponse aux risques climatiques majeurs P36 : programme de mobilité verte
	Décret N°2015-007/PR du 21 janvier 2015 fixant les modalités de délégation de la fonction d'autorité déléguante du service publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif à des collectivités territoriales	
	Stratégie nationale de Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+ 2020-2029)	Augmenter le taux de couverture forestière de 30 % à l'horizon 2050 ; ↗ Réduire les facteurs directs et les facteurs indirects d'aggravation de la vulnérabilité du pays en matière de dégradation des ressources forestières et répondre aux enjeux/défis politiques et techniques sur la dégradation des terres au niveau national, régional et local pour la lutte efficace contre les conséquences de ces aléas.
	Programme d'appui à la lutte contre les changements climatiques	Mettre en place 6000 ha de forêts et des terres communautaires et privés réhabilitées, reboisées et gérées durablement Des zones de gestion durable des forêts et des terres à travers le reboisement et/ou la gestion durable de 600 ha de forêts étatiques

	Agriculture	Décret N° 089 portant sur la gestion de la transhumance Décret N° 033 portant sur la gestion de la transhumance	La création, composition et attribution du comité national et des comités préfectoraux.
	Transport		
	Météo	- Cadre national des services climatologiques	Outil d'aide à la prise décision adapté aux besoins des secteurs dépendant des conditions météorologiques, de la variabilité et de l'évolution du climat
	Santé	- Plan national d'adaptation aux changements climatiques pour le secteur de la santé (2017-2023) (en cours de mise à jour)	Evaluation de risque et vulnérabilité du secteur de la santé au CC Atténuation du secteur au CC
	Protection Civile,	NA	
	Développement Social		
	Local (Préfecture, commune)	Plan d'action pour l'accès à l'énergie Durable de Kpalimé (PAAED) Plan d'action pour l'accès à l'énergie durable et pour le Climat de Tsévié	Plan communal essentiellement basé sur le changement climatique et adaptation

SESSION 1 DU GROUPE2

Niveau	Liste (ou) répertoire actualisée des textes politico-stratégiques (lois, politique, plans, directives)	Quelles sont les orientations ou dispositions spécifiques en lien avec la RRC et l'ACC (analyse de contenu)
Régional	La politique agricole de la CEDEAO : ECOWAP	assurer la sécurité alimentaire de la population rurale et urbaine ouest africaine ; réduire la dépendance vis à vis des importations alimentaires en accordant la priorité aux productions alimentaires ; favoriser une intégration économique et commerciale équitable des exploitations agricoles sur l'ensemble des marchés ;
Transfrontière	Décennie internationale pour l'action sur le thème 'L'eau au service du développement durable' (2018-2028)	L'eau et l'assainissement sont des conditions préalables à la vie et nous devons mettre davantage l'accent sur ces droits de l'homme. Au cours de la décennie, la communauté internationale vise à : Promouvoir le développement durable Dynamiser les programmes et projets en cours Inspirer l'action pour réaliser le Programme 2030
	<u>Convention sur l'eau le 27 décembre 2021</u>	Renforcer son cadre institutionnel et politique pour une gestion plus durable et concertée de ses ressources en eau.
	Charte de l'eau du bassin de la Volta et le statut du fleuve du Mono	
	Convention relative au statut du fleuve Mono et la création de l'autorité du bassin du Mono (ABM)	
National		
MULTISECTORIEL	FEUILLE DE ROUTE GOUVERNEMENTALE 2020-2025	Axe 1 Axe 2 Axe3

Sectoriels (Eau y compris hydrologie et hydrogéologie)	POLITIQUE NATIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	<p>La présente Politique Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (PNEA) a pour objectif principal de mieux faire connaître, mobiliser, exploiter et gérer les ressources en eau du Togo, en garantissant à toute la population et à tous les usages, un accès équitable, durable et à un coût abordable aux services d'eau et d'assainissement performants, dans un environnement protégé, contribuant au développement durable du pays.</p>
Environnement et Changement Climatique	CONTRIBUTIONS DETERMINEES AU NIVEAU NATIONAL (CDN) REVISEES DU TOGO	<p>Le Togo envisage d'augmenter la résilience climatique grâce à des stratégies globales d'atténuation et d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe. Le Togo s'est fixé des objectifs ambitieux de durabilité liés à la production et à la consommation de nourriture, d'eau et d'énergie. Ces objectifs seront atteints en soutenant l'autonomisation et le renforcement des capacités, l'amélioration de la fourniture des services sociaux de base, l'innovation technologique et la gestion durable des ressources naturelles, dans le respect des principes de bonne gouvernance.</p>
	Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques du Togo (PNACC)	<p>L'objectif global du PNACC est de contribuer à une croissance inclusive et durable au Togo à travers la réduction des vulnérabilités, le renforcement des capacités d'adaptation et l'accroissement de la résilience face aux changements climatiques.</p>
Agriculture	LA POLITIQUE AGRICOLE ASSORTIE DU PLAN STRATEGIQUE POUR LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE AU TOGO A L'HORIZON 2030 (PA-PSTAT 2030)	<p>L'objectif global à atteindre dans ses interactions avec les autres secteurs est de contribuer à l'accélération de la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie tout en assurant l'inclusion sociale et le respect de l'environnement.</p>
	Décret du 26 juillet 2007, portant création composition et attribution des comité national et des comités préfectoraux de transhumance	<p>Contrôle des mouvements des éleveurs transhumants et leurs animaux</p>

	Transport	Politiques de mobilité et d'accessibilité durables dans les villes togolaises	La présente étude vise à insuffler un changement dans la manière de penser l'accessibilité et la mobilité, et de sensibiliser les décideurs pour l'adoption de bonnes politiques, stratégies et pratiques opérationnelles qui contribuent efficacement à l'amélioration des transports urbains et de la mobilité dans les villes togolaises
	Météo	Décret portant création, attribution, organisation et fonctionnement de l'agence nationale de la météorologie	A pour mission d'assurer la mise en œuvre de la politique définie par le gouvernement en matière de la météorologie et la climatologie sur l'ensemble du territoire national
	Santé	<u>Loi n° 2009-007 portant Code de la santé de la République togolaise.</u>	
		POLITIQUE NATIONALE DE QUALITE DES SERVICES DE SANTE DU TOGO	La mission de la politique nationale de qualité des services de santé consiste à faire un cadrage stratégique pour garantir de façon continue les services de qualité aux clients du secteur public et privé dans le souci de satisfaire leurs besoins et attentes, de développer une culture de qualité à tous les niveaux de la pyramide sanitaire par l'établissement des normes et leur communication aux prestataires. Il s'agira de former les acteurs, de mettre en place un mécanisme de supervision, de suivi et d'évaluation et d'utiliser un système efficient de gestion de l'information et de la documentation.
	Protection Civile,	DOCUMENT DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE - HORIZON 2030	Garantir durablement la meilleure condition de vie et de travail de la population vivant au Togo avec un accent porté sur la couche la plus vulnérable en contribuant à la réduction des facteurs de vulnérabilité par rapport aux catastrophes et risques;
	Développement Social	<u>https://faolex.fao.org/docs/pdf/Tog185090.pdf</u>	L'objectif général visé par la politique nationale de développement à la base est de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers l'amélioration de l'accès des communautés et des organisations à la base au « minimum vital commun ».

Local (Préfecture, commune)	Loi n°2019-006 du 26 juin 2019 portant modification de la loi n°2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales modifiée par la loi n°2018- 003 du 31 janvier 2018	Les collectivités territoriales ont pour mission la conception, la programmation et l'exécution des actions de développement d'intérêt local de leur ressort territorial, en particulier dans les domaines économique, social et culturel. Elles définissent leur politique de développement local et les priorités de financement des projets relevant de leurs domaines de compétence.
-----------------------------	---	--

SESSION 2 DU GROUPE1

Niveau x	Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
Régional	CEDAO, Stratégie Régionale Climat et son plan d'Action (2022-2030)	Renforcer et développer les capacités de résilience des populations face aux risques climatiques et environnementaux (crues, sécheresses, pollutions, dégradation des écosystèmes, ensablement				
	CEDEAO, Plan d'action pour la réduction des risques de catastrophes (2015-2030)	Réduire sensiblement les risques de catastrophe et les pertes en vies humaines, en moyens de subsistance et en santé, ainsi que les biens économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux des personnes, des entreprises, des communautés et des pays				
	CEDEAO, Stratégie et le plan d'Action Genre pour la réduction des risques de catastrophes (2020-2030)	Gestion efficace des risques de catastrophe , prise en compte des besoins des Femmes et des Hommes, des Filles et des Garçons				
	Politique des Ressources en Eau de l'Afrique de	Gestion durable des eaux et écosystèmes, restauration des berges et écosystèmes dégradés				

Niveau x	Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
	l'Ouest de 2008 et son plan de mise en œuvre de 2012					
Transfrontière	Charte de l'Eau du bassin de la Volta, 2018	Elle Fixe les principes, règles, procédures et modalités d'une utilisation équitable, concertée et durable des ressources en eau partagées du bassin de la Volta, en vue de contribuer au développement durable du bassin de la Volta, conformément au mandat de l'Autorité du Bassin de la Volta.				
	Programme d'Action Stratégique du bassin de la Volta, 2014	Gestion durable des eaux et écosystèmes, restauration des berges et écosystèmes dégradés Mise en place d'un SAP à l'échelle du bassin Développement des AGR et réduction de la pauvreté				
	Stratégie régionale de gestion des risques d'inondation et de sécheresse et Plan d'Action (2023 -2030)	Gestion durable des eaux et écosystèmes, restauration des berges et écosystèmes dégradés Renforcement du SAP à l'échelle du bassin Développement des AGR et réduction de la pauvreté				

Niveau x	Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective	
	Plan d'actions pour l'amélioration de la participation accrue des femmes dans les processus de SAP-BEB-PC et la gestion des crues, 2023	Renforcement du leadership des femmes dans la gestion des crues Mise en œuvre des initiatives de gestion des eaux et des écosystèmes dégradés					
National							
Sectoriels, Transport, Météo, Sante, Protection Civile, développement social	(Eau y compris hydrologie et hydrogéologie	Loi N° 2010-004 du 14 juin 2010 portant code de l'Eau	Gestion intégrée des ressources en eau au Togo	Les dispositions de la loi N° 2010-004 du 14 juin 2010 portant code de l'Eau sont pris en compte au niveau	Les dispositions de la loi sont prises en compte dans les politiques, les stratégies des	Elle est prise en compte dans les secteurs tels que l'agriculture, le secteur de l'énergie ; de l'environnement	Vulgarisation de la loi au niveau local

Niveau x		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
				Transfrontière, Régional Cette loi est prise en compte au niveau local mais la mise en œuvre n'est pas effective	secteurs au niveau National (METEO, ANPC, DRE, Agriculture) et au niveau local		
				i) Promouvoir un cadre favorable à une bonne gouvernance de l'eau selon l'approche GIRE, ii) améliorer l'accès équitable et durable à l'eau potable et à l'assainissement, iii) garantir la disponibilité de l'eau en quantité et en qualité pour l'ensemble des activités économiques, iv) assurer la santé, la sécurité publique et la conservation des écosystèmes et de la biodiversité	Les dispositions de la Politique Nationale de l'Eau, 2010 sont pris en compte au niveau Transfrontière, Régional	Elle est en liaison avec l'agriculture, le secteur de l'énergie ; de l'environnement	Cette loi n'est pas prise en compte au niveau local compte tenu de son insuffisance au niveau de sa vulgarisation, elle n'est pas effective
				(i) Promouvoir un cadre favorable à une bonne gouvernance de l'eau selon l'approche GIRE; (ii) assurer un accès	Les dispositions Plan	Elle est en liaison avec l'agriculture	Cette loi n'est pas prise en compte au

Niveau x		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
		intégrée des ressources en eau (PANGIRE) Togo 2010-2025	équitable et durable à l'eau potable et à l'assainissement aux populations; (iii) garantir la disponibilité de l'eau en quantité et en qualité pour l'ensemble des activités économiques; (iv) assurer la santé, la sécurité publique et la conservation des écosystèmes et de la biodiversité	d'action national de gestion intégrée des ressources en eau (PANGIRE) Togo 2010-2025 sont pris en compte au niveau Transfrontière, Régional		, le secteur de l'énergie ; de l'environnement	niveau local compte tenu de son insuffisance au niveau de sa vulgarisation, elle n'est pas effective
		Plan stratégique pour l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement	Vise à : - 100% de taux de desserte en eau potable d'ici 2030 +2 millions d'habitants en milieu urbain connecté au système d'égout et 60% d'eau usée urbaine traitée				
	Environnement et	Loi N°2010-006 Assainissement					

Niveau x		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
	Changement Climatique	t et hygiène portant organisation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif des eaux usées domestiques					
		Politique Nationale de l'Eau et de l'assainissement, 2010	Promouvoir un cadre favorable à une bonne gouvernance de l'eau selon l'approche GIRE, ii) améliorer l'accès équitable et durable à l'eau potable et à l'assainissement, iii) garantir la disponibilité de l'eau en quantité et en qualité pour l'ensemble des activités économiques, iv) assurer la santé, la sécurité publique et la conservation des écosystèmes et de la biodiversité				
		Loi N° 2008-005 du 30 mai 2008, portant loi-cadre sur l'environnement	Préserver et gérer durablement l'environnement ; garantir, à tous les citoyens, un cadre de vie écologiquement sain et équilibré ; créer les conditions d'une gestion rationnelle et durable des ressources naturelles pour les générations présentes et				

Niveau x		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
			futures ; établir les principes fondamentaux destinés à gérer, à préserver l'environnement contre toutes les formes de dégradation afin de valoriser les ressources naturelles, de lutter contre toutes sortes de pollutions et nuisances ; améliorer durablement les conditions de vie des populations dans le respect de l'équilibre avec le milieu ambiant				
		Plan national d'adaptation aux changements climatiques	Intégration systématique de l'Adaptation aux Changements Climatiques dans les documents de planification (Axe stratégique 1) ; Mise en œuvre des options d'adaptation et renforcement des capacités (Axe stratégique 2); Mobilisation des financements pour l'Adaptation aux Changements Climatiques (Axe stratégique 3)				
		Plan National Sécheresse	Mettre en place des systèmes de surveillance de la sécheresse et d'alerte précoce ; Évaluer la vulnérabilité et les risques liés à la sécheresse ; Mettre en œuvre des mesures pour limiter les impacts de la sécheresse et mieux répondre à la sécheresse				
	Agriculture,	Plan national d'investissement agricole et	Ce document présente le Plan national d'investissements agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN) du				

Niveau x		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
		de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN, 2017 – 2026)	Togo, de deuxième génération pour la période 2017-2026.				
		Document de politique agricole pour la période 2016-2030	Contribuer à l'accélération de la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie tout en assurant l'inclusion sociale et le respect de l'environnement				
		Programme d'appui à la lutte contre les changements climatiques	Vise à : - Des zones de gestion durable des forêts et des terres à travers le reboisement et/ou la gestion durable de 600 ha de forêts étatiques - Mettre en place 6000 ha de forêts et des terres communautaires et privés réhabilitées, reboisées et gérées durablement				
	Transport						
	Météorologie	Plan national stratégique (PNS) de la météorologie 2024-2028	(i) Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles ; (ii) Renforcement des capacités opérationnelles et d'intervention ; et (iii) Coopération et mise en œuvre du plan d'action de la stratégie de communication de l'agence				

Niveau x		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
		Cadre national des services climatologiques	Outil d'aide à la prise décision adapté aux besoins des secteurs dépendant des conditions météorologiques, de la variabilité et de l'évolution du climat				
	Sante,	Plan national d'adaptation aux changements climatiques pour le secteur de la santé (2017-2023) (en cours de mise à jour)	- Evaluation de risque et vulnérabilité du secteur de la santé au CC Atténuation du secteur au CC				
	Protection Civile,	Décret N°2017-011 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de l'agence nationale de la protection civile (ANPC)	Ce décret crée, précise les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'ANPC qui est chargée de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de protection civile				

Niveau x		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
		Arrêté N°012/MERF portant création de la plate-forme nationale de concertation pour la prévention des risques et catastrophes naturelles	Elle est chargée i) d'élaborer la stratégie nationale pour la prévention des risques et catastrophes naturelles et d'en suivre la mise en œuvre ; ii) de définir des grandes orientations en matière de gestion en matière de gestion des risques et catastrophes conformément au cadre d'action Hyogo etc.				
		Politique nationale de protection civile (2017-2030)	Assurer les conditions d'une croissance accélérée durable et inclusive à travers une préparation adéquate du pays pour faire face aux catastrophes et aux menaces				
		Plan de Préparation et de Réponse (PPR) aux inondations	Secours des victimes en cas d'inondation				
		Plan ORSEC (Organisation de la Réponse de	Fixer les rôles et responsabilités des services intervenant dans les urgences ; évaluer les capacités des structures existantes ; assurer la coordination des opérations d'urgences ; renforcer la				

Niveau x		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective	
		SEcurité Civile)	collaboration et la coopération entre tous les acteurs ; assurer l'information du public en temps réel en s'appuyant sur les mécanismes d'alertes existants ; organiser les secours, sauvetage et assistance					
		Plan national de Contingence et plan régionaux de contingence	Apporter le secours aux sinistrés et l'assistance aux sujets affectés et vulnérables, de la manière la plus rapide et la plus efficace possible en évitant les pertes de temps, la duplication des interventions, les omissions, voire les injustices, conformément aux principes humanitaires universels (Inondations, Epidémies/Epizooties, les Vents violents et le Débordement de la crise du Sahel/Extrémisme violent)					
		Développement social						
Local (Préfecture, commune)		Plans locaux de réduction des risques de catastrophes	Renforcer la gouvernance des communes en matière de réduction des risques de catastrophes, améliorer leur capacité d'adaptation, réduire la vulnérabilité des populations et accroître leur résilience					
		Plans de développement communaux (PDC)	Développement de commune					

Niveau x	Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
	Plan climat communal	Plan communal essentiellement basé sur le changement climatique et adaptation				

SESSION 2 DU GROUPE 2

Niveau	Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
Régional	La politique agricole de la CEDEAO : ECOWAP	assurer la sécurité alimentaire de la population rurale et urbaine ouest africaine ; réduire la dépendance vis à vis des importations alimentaires en accordant la priorité aux productions alimentaires ; favoriser une intégration économique et commerciale équitable des exploitations agricoles sur l'ensemble des marchés ;	LA POLITIQUE AGRICOLE ASSORTIE DU PLAN STRATEGIQUE POUR LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE AU TOGO A L'HORIZON 2030 (PASTAT 2030)			
Transfrontière	Convention relative au statut du fleuve Mono et la création de l'autorité du bassin du Mono (ABM)	Etablir un cadre juridique et institutionnel pour la gestion transfrontalière du fleuve, afin d'éviter les conflits. Sa ratification permettra de mettre en place une gestion collective des ressources, essentielles pour les activités agro-pastorales, l'approvisionnement en eau potable, l'industrie, l'hydroélectricité et la préservation des écosystèmes et de la biodiversité.				

National							
Sectoriels, Transport, Météo, Sante, Protection Civile, développement social	(Eau y compris hydrologie et hydrogéologie	POLITIQUE NATIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEME NT	La Politique Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (PNEA) a pour objectif principal de mieux faire connaître, mobiliser, exploiter et gérer les ressources en eau du Togo, en garantissant à toute la population et à tous les usages, un accès équitable, durable et à un coût abordable aux services d'eau et d'assainissement performants, dans un environnement protégé, contribuant au développement durable du pays.	La politique s'intègre avec la convention de l'eau et la charte du bassin de la Volta	Intégration dans les programmes et projets d'adduction d'eau au niveau local et régional	La politique est arrimée avec le secteur de l'agriculture, de l'environnement, de santé et de l'éducation	Actualisation des documents thématiques par rapport aux nouvelles conventions ratifiées dans le domaine de l'eau et de l'assainissement
	Environnement et Changement Climatique	CONTRIBUTIONS DETERMINEES AU NIVEAU NATIONAL (CDN) DU TOGO	le Togo envisage d'augmenter la résilience climatique grâce à des stratégies globales d'atténuation et d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe. Le Togo s'est fixé des objectifs ambitieux de durabilité liés à la production et à la consommation de nourriture, d'eau et d'énergie. Ces objectifs seront atteints en soutenant l'autonomisation et le renforcement des capacités, l'amélioration de la fourniture des services sociaux de base, l'innovation technologique et la	Intégration dans la feuille de route gouvernemental et dans la loi-cadre sur l'environnement	Intégration dans les programmes et projets de développement mis en œuvre par les différents ministères.		

		gestion durable des ressources naturelles, dans le respect des principes de bonne gouvernance.				
	Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques du Togo (PNACC)	L'objectif global du PNACC est de contribuer à une croissance inclusive et durable au Togo à travers la réduction des vulnérabilités, le renforcement des capacités d'adaptation et l'accroissement de la résilience face aux changements climatiques.	Intégration dans la feuille de route gouvernemental et dans la loi-cadre sur l'environnement	Intégration dans les programmes et projets de développement mis en œuvre par les différents ministères.		
	Agriculture,					
	Transport,					
	Météo					
	Sante,					
	Protection Civile,					
	Développement social					
Local (Préfecture, commune)						

SESSION 3 DU GROUPE 1

Niveau	Liste (ou) répertoire actualisée des mécanismes de coordination et de collaboration de RRC et ACC	Acteur principal de mise en œuvre	Quelles sont les attributions du mécanisme	Fonctionnalité du mécanisme	Quelles sont les difficultés et contraintes de fonctionnement du mécanisme	Collaboration verticale et horizontale entre les différents mécanismes	Suggestions / actions pour l'amélioration de la collaboration
Transfrontière	Charte de l'eau de l'ABV	ABV	Fixer les principes, les règles, les procédures et les modalités d'une l'utilisation équitable concertée et durable des ressources partagées du Bassin de la Volta en vue de contribuer au développement durable de bassin de la Volta conformément au mandat de l'ABV	Non fonctionnel (Adopté au Conseil des Ministres mais pas encore ratifié par le sommet des chefs d'Etats du Bassin de la Volta)	NA	Cette Charte contribue à l'harmonisation et à la coordination des politiques nationales de l'eau des états membres du bassin de la Volta	Ratifier et la Charte de l'eau par le sommet des chefs d'Etats du Bassin de la Volta et mettre en œuvre
National	Plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes	L'ANPC	La réduction des risques de catastrophe, une priorité ;	Fonctionnel	-le faible niveau de connaissance des caractéristiques hydro	Collaboration avec les Directions régionales de	Vulgariser la connaissance des caractéristiques

			<p>d'identifier les risques, de prévenir et d'atténuer leurs effets; de sensibiliser et d'éduquer sur la notion des risques; de réduire les facteurs de vulnérabilité des populations et de l'environnement; de se tenir prêt et agir en cas de catastrophe.</p>	<p>bioclimatiques en lien avec les différents aléas majeurs aux faciès changeant auquel le Togo est exposé ;</p> <ul style="list-style-type: none"> -le faible niveau de mobilisation des ressources interne et externe pour la réduction des risques de catastrophes ; -l'absence d'un fonds national dédié à la gestion des risques de catastrophes et menaces ; -Manque de collaboration entre ANPC et Ministère de l'Action Social 	<p>l'Agriculture, de l'Environnement</p>	<p>hydro bioclimatiques en lien avec les différents aléas majeurs aux faciès changeant auquel le Togo est exposé ; encourager la mobilisation des ressources interne et externe pour la réduction des risques de catastrophes ; mettre en place un fonds national dédié à la gestion des risques de catastrophes et menaces</p> <p>Encourager la collaboration entre les institutions qui interviennent dans les RRC</p>
--	--	--	--	---	--	--

Région	Plateforme régionale de réduction des risques de catastrophes	Direction régionale de la Protection Civile	La réduction des risques de catastrophe, une priorité ; d'identifier les risques, de prévenir et d'atténuer leurs effets; de sensibiliser et d'éduquer sur la notion des risques; de réduire les facteurs de vulnérabilité des populations et de l'environnement; de se tenir prêt et agir en cas de catastrophe.	Fonctionnel	Tous les acteurs principaux ne sont pas impliqués (Exemple des Centres METEO)	Collaboration avec les Directions régionales de l'Agriculture, de l'Environnement	Impliquer tous les acteurs principaux
Local/communal		Quelques antennes préfectorales de la Protection Civile					

SESSION 3 DU GROUPE 2

Niveau	Liste (ou) répertoire actualisée des mécanismes de coordination et de collaboration de RRC et ACC	Acteur principal de mise en œuvre	Quelles sont les attributions du mécanisme	Fonctionnalité du mécanisme	Quelles sont les difficultés et contraintes de fonctionnement du mécanisme	Collaboration verticale et horizontale entre les différents mécanismes	Suggestions / actions pour l'amélioration de la collaboration
Transfrontière	ABV	Direction Exécutive de l'Autorité	Contribuer à la réduction de la pauvreté, au développement durable des Etats membres du bassin et à une meilleure intégration socio-économique de la sous-région,	OUI/ partiellement	-Le schéma directeur non élaboré (SDAGE)-Le forum des parties prenantes non régulier.	OUI	Valider et vulgariser le schéma directeur SDAGE. -Redynamiser et régulariser le forum des parties prenantes
National	Plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes	ANPC	Coordination et gestion du plan national de réduction des risques et catastrophes	OUI	-	-	-
Région/bassin	Plateforme régionale de réduction des risques de catastrophes	Direction Régionale ANPC	Coordination et gestion du plan national de réduction des risques et	OUI/partiellement	Inexistence des structures techniques dans chaque région Manque de ressources	OUI	Mettre en place dans chaque région les structures techniques et les doter de

			catastrophes au niveau régional				moyens (humains, logistiques et financiers).
Préfectoral	Plateforme préfectorale de réduction des risques de catastrophes	Préfet	Alerter pour disposition à prendre au niveau de l'ANPC	Partiellement	Problème d'information d'éducation et de communication pour un changement de comportement (IECCC) Manque de ressources	OUI	Installer les agences de l'ANPC
Local/communal	Pas formalisé	Gendarmerie Maire Conseillers municipaux Chefs cantons et chefs de villages CVD Comité Locaux Eau (CLE)	Constater Alerter Protéger Gérer les cas mineurs	OUI/ Actifs	Ressources très limité	OUI	Formaliser et installer les agences ou structures au niveau local

Annexe 5 : Présentations



Presentation_LoisPoli Presentation_MécaniquesStratégiesPalnsisme de coordination